

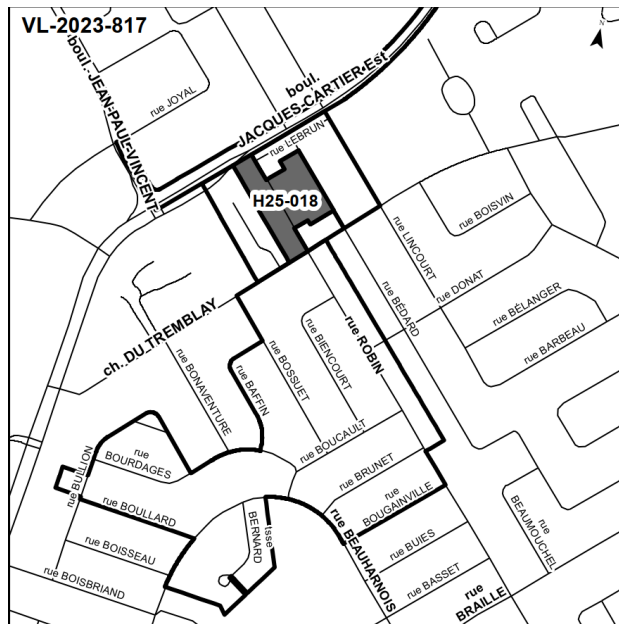
Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 15 août 2023, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté le projet de règlement décrit ci-après :

- *Projet de Règlement VL-2023-817 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'agrandir la zone C25-019 à même une partie de la zone H25-018 (district de Fatima-du Parcours-du-Cerf).*

La zone concernée H25-018 par ce projet de règlement est indiquée en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement aura lieu le 12 septembre 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 30 août 2023.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil